

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00744

Numéro SIREN : 820 811 818

Nom ou dénomination : RONY

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003196

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

Date : 06/05/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003196**
n° de gestion : **2016B00744**
n° SIREN : **820 811 818 RCS Saint-Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 06/05/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RONY
348 Rue François Durafour 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 140 637.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 683 440.08 Euros et dégageant un bénéfice de 1 497 370.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Au 30.09.2017, la société RONY a consenti un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune avec la société LOONY STORE pour une somme de 56 868,79 €.

Au 30.09.2018, la société RONY a repris en totalité l'abandon de compte courant avec la société LOONY STORE pour un montant de 56 868,79 € comptabilisé en produits financiers.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://alcyaconseil.connective.eu/>) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/fr>)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 370		
Matériel de transport	44 443		
TOTAL	53 813		
Autres participations	3 832 000		
TOTAL	3 832 000		
TOTAL GENERAL	3 885 813		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 370	9 370
Matériel de transport			44 443	44 443
TOTAL			53 813	53 813
Autres participations			3 832 000	3 832 000
TOTAL			3 832 000	3 832 000
TOTAL GENERAL			3 885 813	3 885 813

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 000	1 874		2 874
Matériel de transport	3 385	8 889		12 274
TOTAL	4 385	10 763		15 148
TOTAL GENERAL	4 385	10 763		15 148

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Inst. techniques matériel outillage indus.	1 874				
Matériel de transport	8 889				
TOTAL	10 763				
TOTAL GENERAL	10 763				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	40 000				40 000
TOTAL	40 000				40 000
TOTAL GENERAL	40 000				40 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	344 928	344 928	
Impôts sur les bénéfices	438	438	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 229	8 229	
Groupe et associés	1 896 981	1 896 981	
Débiteurs divers	18 966	18 966	
Charges constatées d'avance	2 806	2 806	
TOTAL	2 272 348	2 272 348	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	258	258		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 434	38 434		
Personnel et comptes rattachés	64 249	64 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 086	57 086		
Taxe sur la valeur ajoutée	112 014	112 014		
Autres impôts taxes et assimilés	3 711	3 711		
Groupe et associés	5 345	5 345		
Autres dettes	1 059	1 059		
TOTAL	282 155	282 155		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	3 800.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 94 528
Total	2 94 528

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 298
Dettes fiscales et sociales	98 391
Total	123 947

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 806
Total	2 806

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SASU COMUNICA CONCEPT	10 000		100.00					14 506 944	2 548 464	
- A & L STORES SARL	1 000		100.00					1 157 435	69 208	
- SCI IMMO COMUNICA	1 000		99.00					90 000	12 352	
- SAS GSA ENERGIE	100 000		51.00							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE FRANCOIS DURAFOUR 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Durée de l'exercice précédent* 12

Néant ☐ *

N° SIRET* 82081181800021

				Exercice N clos le, 13 00 9 2019		N-1 13 00 9 2018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 370	AS	2 874	6 496	8 370		
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 443	AU	12 274	32 169	41 058		
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
Autres participations	CU	3 832 000	CV		3 832 000	3 832 000			
Créances rattachées à des participations	BB		BC						
Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ	3 885 813	BK	15 148	3 870 665	3 881 428		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	344 928	BY		344 928	410 549		
	Autres créances (3)	BZ	1 924 614	CA	40 000	1 884 614	700 855		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	492 291	CE		492 291	462 427		
Disponibilités	CF	1 545 333	CG		1 545 333	1 469 463			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 806	CI		2 806				
TOTAL (III)		CJ	4 309 972	CK	40 000	4 269 972	3 043 295		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 195 785	IA	55 148	8 140 637	6 924 722	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 201149 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

PERRIN COURAT Experts Comptables Associés SAS

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3....8.0.0....0.0.0.....)			DA	3 800 000	3 800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	61 415	61 415		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	2 499 697	786 884
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 497 370	1 712 813		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	7 858 482	6 361 112		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	258	724		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	5 345	7 415	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	38 434	41 473		
	Dettes fiscales et sociales			DY	237 059	243 131		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	1 059	270 867		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	282 155	563 611		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 140 637	6 924 722		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	282 155	563 611	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : RONY SARL Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	683 440	FH		FI	683 440	633 061	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	683 440	FK		FL	683 440	633 061	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	11 375	10 288	
	Autres produits (1) (11)						FQ	3	743	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	694 818	644 092	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	27 122	7 642		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 749	4 323		
Salaires et traitements*						FY	427 240	426 036		
Charges sociales (10)						FZ	176 510	209 286		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 763	4 385
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	848	20 529		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	645 231	672 202		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	49 586	(28 110)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 521 287	1 767 869	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 563	2 526	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 538 850	1 770 395	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	67 432	3 874	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	67 432	3 874	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 471 418	1 766 521		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 521 004	1 738 412		

Désignation de l'entreprise : RONY SARL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	23 634	25 599	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 233 668	2 414 487	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	736 298	701 674	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 497 370	1 712 813	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		56 869	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
		(9)	Dont transferts de charges								A1	11 375	10 288
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	68 242	116 029	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	11 006	obligatoires	A9	57 236				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RONY
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 3 800 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ANDREZIEUX BOUTHEON (42160), 348 RUE FRANÇOIS DURAFOUR
820 811 818 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 27 MARS 2020

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1 497 370,03 €, de la manière suivante :

- une somme de	318 584,05 €
pour dotation complète du compte Réserve légale,	
- une somme de	380 000,00 €
aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part,	
une somme de 0,10 €	
- et le surplus, soit	798 785,98 €
au compte Autres réserves	
Total	1 497 370,03 €

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 0,10 € (valeur arrondie). Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://alcyaconseil.connective.eu/>) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant afin de régler les contributions sociales pour le compte des associés concernés ainsi que, le cas échéant, le prélèvement forfaitaire non libératoire de l'impôt sur le revenu, auprès de l'Administration fiscale, conformément aux dispositions légales.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L 131-6 du code de la sécurité sociale, est soumise à cotisations et contributions sociales la part de dividendes perçue par le travailleur indépendant non agricole, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, excédant 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par ces mêmes personnes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes depuis la constitution de la société ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2018	0,17 €	40 %	0,17 €
30 septembre 2017	0,10 €	40 %	0,10 €

Pour extrait certifié conforme

La gérance
Julien ARGAUD

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://alcyaconseil.connective.eu/>) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).